

CULTIVONS

LA TERRE. LA VIE. LE MONDE.



10 RÉALITÉS SUR LES INÉGALITÉS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES DANS LE MONDE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

10 réalités sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde agricole en Afrique de l'ouest

Un outil conçu par les membres de la Campagne Cultivons :
Oxfam, ROPPA, RBM, APESS, WILDAF, POSCAO, RACAO, IPAR, septembre 2012

Recherche et co-rédaction : Faty Kane et Franck Muller, consultants

Supervision : Julie Martineau, Oxfam

Comité de lecture : Hindatou Amadou (APESS), Cheikh Omar Ba (IPAR), Eric Hazard (Oxfam),
Jamillah Mwanjisi (Oxfam), Laurent Quenum (ROPPA), Kafui Kuwonu (WILDAF)

Illustrations : Stew - spatrikian@gmail.com et Zoetaba - hamidouzoetaba@yahoo.fr

Graphisme : Nicolás de la Carrera - nico@casakuabadf.com

Traduction : Cabinet Primum Africa

Cette publication a été rendue possible grâce à la contribution financière des affiliés Oxfam en Afrique de l'Ouest dans le cadre du projet Gender Mainstreaming en Afrique de l'Ouest et de la Campagne Cultivons (Oxfam GB, Oxfam Québec, Oxfam America, Oxfam Novib, Oxfam Belgique, Oxfam France et Intermon Oxfam).

Septembre 2012

SOMMAIRE

Préambule

REALITE N°1 – Les femmes tirent en moyenne trois quarts de leurs revenus des activités agricoles

REALITE N°2 – Les femmes agricultrices travaillent en moyenne 12h de plus par semaine que les hommes agriculteurs

REALITE N°3 – Les femmes agricultrices contribuent à la production de 80% des denrées alimentaires de base

REALITE N°4 – Les femmes agricultrices gagnent moins d'argent que les hommes agriculteurs

REALITE N°5 – Les rapports sur l'agriculture ne prennent pas suffisamment en compte le rôle des femmes

REALITE N°6 – Les femmes agricultrices ne représentent que 8% des propriétaires fonciers et accèdent à seulement 10% du crédit disponible en Afrique de l'Ouest

REALITE N°7 – Les femmes agricultrices sont plus vulnérables face aux crises alimentaires et financières

REALITE N°8 – Les femmes agricultrices sont plus vulnérables aux chocs dus aux catastrophes et aux changements climatiques

REALITE N°9 – Les femmes agricultrices sont désavantagées par leur faible niveau d'éducation ou d'alphabétisation

REALITE N°10 – Les femmes agricultrices occupent moins d'un quart des postes à responsabilité dans les organisations de la société civile

Conclusion: Pourtant, plus d'égalité entre femmes et hommes dans ces domaines bénéficierait à tous et assurerait une plus grande sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Références



PREAMBULE

L'objectif de ces fiches est de montrer clairement les écarts significatifs existants entre les femmes et les hommes dans le monde agricole ouest-africain. Ces disparités sont ici illustrées en termes de revenus, d'accès aux ressources, de charge de travail, de niveau de rémunération, de vulnérabilité aux crises climatiques et économiques, d'accès à la formation et aux instances de prise de décision des organisations de la société civile.

Comme pour beaucoup de statistiques concernant l'Afrique de l'Ouest, les données sont souvent rares, disparates selon les pays, sans oublier la difficulté d'obtenir des informations fiables lors des enquêtes. Il faut donc considérer les éléments qui suivent comme une combinaison de constats tirés de l'expérience de terrain des agents de différents organismes et de tendances chiffrées qui concourent à traduire ces inégalités.

La plupart de ces données sont tirées de rapports officiels de la FAO et de la Banque Mondiale qui témoignent d'une prise de conscience progressive de ces inégalités silencieuses au niveau international. Discuter avec des femmes agricultrices et des hommes agriculteurs dans les pays d'Afrique de l'Ouest offre des témoignages tout aussi probants mais d'ordre qualitatif¹ sur les inégalités vécues en matière d'accès aux ressources et sur les violations de certains droits fondamentaux. L'objectif de ces fiches est donc de pouvoir étayer avec des données quantitatives ces réalités quotidiennes pour tirer des messages forts à utiliser dans le cadre de la campagne CULTIVONS en Afrique de l'Ouest.

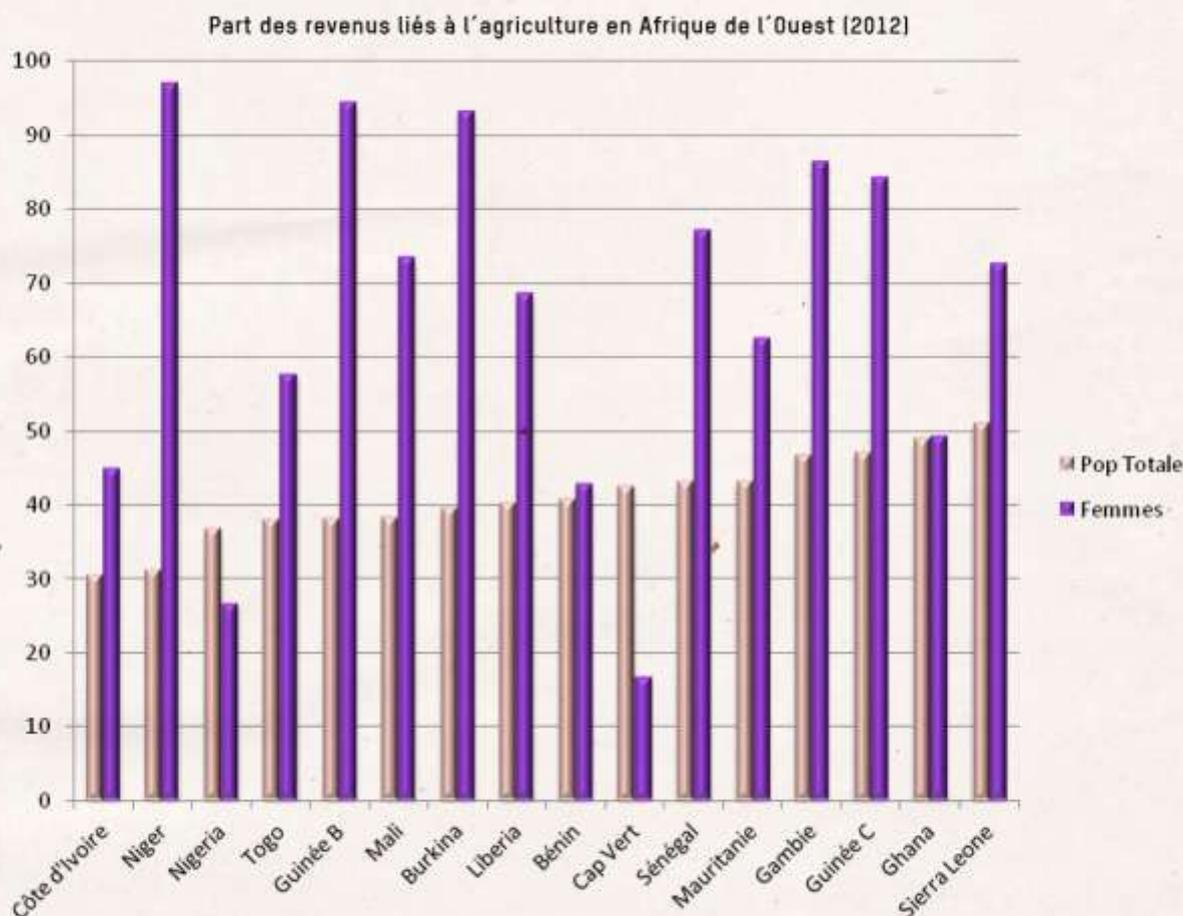
Notez cependant que cet ensemble de fiches a été réalisé en un temps limité et avec des ressources humaines restreintes, ce qui n'a pas permis d'exploiter l'ensemble de la littérature existante. Nous considérons donc ce travail comme un début et espérons pouvoir développer ultérieurement une deuxième version, contenant des données actualisées et des analyses plus approfondies sur toutes ces questions. Tout en appelant à l'indulgence du lecteur quant aux possibles imperfections, nous l'invitons à consulter l'annexe pour des suggestions de stratégies d'utilisation de ces fiches, mais aussi la bibliographie et sa liste de ressources pour aller plus loin.

¹ Pour des témoignages, lire : Bonnes pratiques et témoignages de femmes agricultrices et de comités communautaires dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest. Décembre 2011. Dans le cadre du Projet « Utiliser la loi comme un outil pour l'autonomisation des femmes rurales ». Disponible sur www.wildaf-ao.org (Bonnes pratiques) ou contacter : wildaf@cafe.tg ou wildaf_ao@yahoo.com

REALITE N° 1 : LES FEMMES TIRENT EN MOYENNE TROIS QUARTS DE LEURS REVENUS DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Les femmes tirent de 60 à 95 % de leurs revenus des activités agricoles dans les deux tiers des pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir : Burkina Faso, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone.

Au Burkina Faso, en Guinée Bissau et au Niger, les activités agricoles sont même la source de plus de 90% de leurs revenus, ce qui illustre à quel point la vitalité de ce secteur est cruciale pour elles.



Source : FAO Statistiques 2010

Ainsi, les femmes dépendent en grande partie du travail de la terre ou de l'élevage pour vivre et se trouvent donc particulièrement vulnérables à tout événement ou changement qui s'opère sur leur environnement de travail (familial, social, agricole, financier, climatique...).

Les revenus des femmes leur permettent de se procurer des vivres et d'autres produits de base pour elles-mêmes et leur famille, mais aussi de payer des intrants agricoles pour la production alimentaire. Dans une société pastorale, les femmes sont responsables de la vente des produits laitiers (lait, beurre) et souvent de la vente de petits ruminants (ovins, caprins), or la vente journalière de quatre litres de lait peut nourrir une famille de sept personnes³.

² La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, FAO 2010 - 11

³ ECHO, 2012; OPHI, 2011; République du Niger, 2012b; UNDP, 2011

Les facteurs suivants sont déterminants pour garantir leur capacité de production et ont donc un impact direct sur leur survie économique et celle de leur famille :

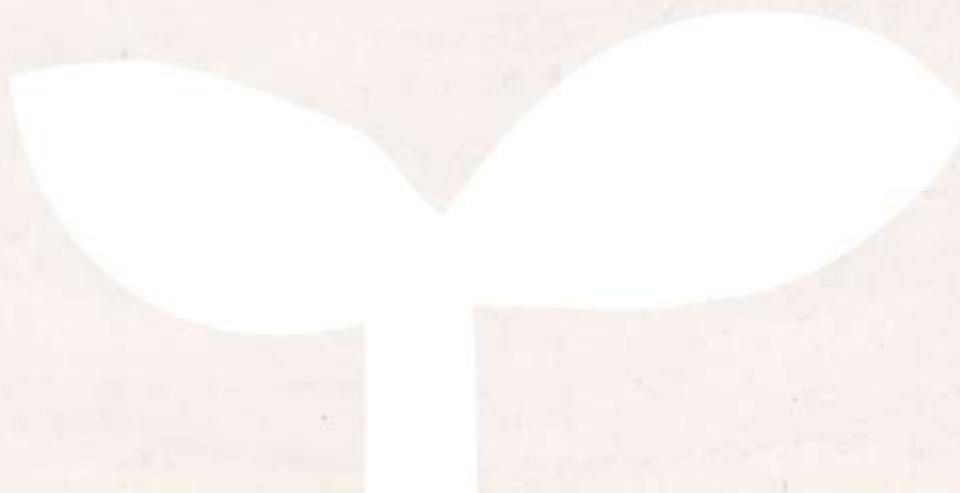
- accès aux moyens de production (matériels, financiers, techniques)
- prévisibilité des conditions climatiques (pluviométrie notamment)
- possibilité de prévention des catastrophes naturelles et crises financières
- accès aux ressources (terre, crédit, technologie, matériel, engrais etc.) et au processus de prise de décisions.

C'est pourquoi, pour sécuriser et améliorer les revenus des femmes rurales et les conditions de vie des familles, il faudra leur assurer une participation accrue à la production commercialisable, un accès prioritaire à la formation et un accès sécurisé aux ressources, aux technologies, au financement et à l'information sur les tendances du marché, les variations des prix, l'évolution des conditions climatiques.

INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES FEMMES AGRICULTRICES BÉNÉFICIERAIT A TOUS ET AUGMENTERAIT LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Diverses études ont montré qu'en Afrique du Sud, au Honduras, au Népal, aux Philippines, au Rwanda et en Zambie, lorsque les femmes étaient associées à la conception et aux essais en plein champs de nouvelles technologies (nouvelles variétés cultivées, petit équipement mécanisé, outils agricoles), les innovations étaient adoptées plus rapidement, augmentant la productivité et les revenus⁴.

De même au Ghana, il est démontré que si les femmes et les hommes étaient sur un pied d'égalité en ce qui concerne les droits à la terre et la sécurité foncière, l'utilisation d'engrais par les femmes et leur rentabilité à l'hectare seraient pratiquement doublées.⁵



⁴ Gender in Agriculture - Sourcebook - BM, FAO, IFAD - 2009 - Executive Summary page 2

⁵ Gender in Agriculture - Sourcebook - BM, FAO, IFAD - 2009 - Executive Summary page 2

REALITE N°2 – LES FEMMES AGRICULTRICES TRAVAILLENT EN MOYENNE 12 HEURES DE PLUS PAR SEMAINE QUE LES HOMMES AGRICULTEURS⁶

Les travaux productifs effectués par les femmes sur l'ensemble d'une filière sont généralement plus nombreux que ceux effectués par les hommes⁷. Si généralement, le rôle des hommes est de labourer les terres, les femmes effectuent le reste du travail pour nombre de spéculations, tant au niveau de la production (semis, repiquage, récolte... pour le riz ou le maraîchage par exemple) qu'au niveau de la transformation, tout aussi pénible (tri, vannage, décortilage, pilage).

Les femmes d'Afrique sub-saharienne consacrent collectivement quelque 40 milliards d'heures par an à la collecte de l'eau. Chaque semaine, les femmes de Guinée passent 5,7 heures à collecter de l'eau, contre 2,3 heures pour les hommes ; au Sierra Leone, les femmes passent 7,3 heures à cette tâche, contre 4,5 heures pour les hommes⁸.

Par ailleurs, la division sexuelle du travail dans la majorité des foyers en Afrique de l'ouest (comme dans le monde entier) attribuée à la femme la réalisation des tâches dites reproductives ou domestiques : préparation des repas, ménage, soin des enfants et des personnes âgées ou malades, lavage du linge, etc. Cette charge de travail domestique, combinée à la charge de travail agricole, laisse donc très peu de temps aux femmes rurales pour du repos, de la détente ou des activités pour le renforcement de leurs capacités (alphabétisation, information, rencontres communautaires ou associatives...).



La FAO estime que les femmes en Afrique subsaharienne travaillent en moyenne 12 à 13 heures de plus par semaine que les hommes⁹. Au Bénin, par exemple, les femmes rurales travaillent 17,4 heures de plus par semaine que leurs homologues masculins¹⁰.

INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES FEMMES AGRICULTRICES BÉNÉFICIERAIT A TOUS ET AUGMENTERAIT LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Investir dans des programmes de sensibilisation au niveau communautaire permettrait d'ouvrir un dialogue sur la charge de travail.

Etablir un plus grand équilibre entre la charge de travail de la femme et celle de l'homme, en incluant toutes les formes de travail (travail agricole mais aussi travail domestique) permettrait à chacun un épanouissement personnel plus grand et bénéficierait à l'ensemble de la famille.

⁶ La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, FAO 2010-2011

⁷ <http://www.fao.org/focus/t/women/Sustin-f.htm>

⁸ <http://www.unwomen.org/fr/how-we-work/csw/csw-56/facts-and-figures/>

⁹ La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, FAO 2010-2011

¹⁰ Communiqué ONU Femme 2012, Journée mondiale de la femme rurale

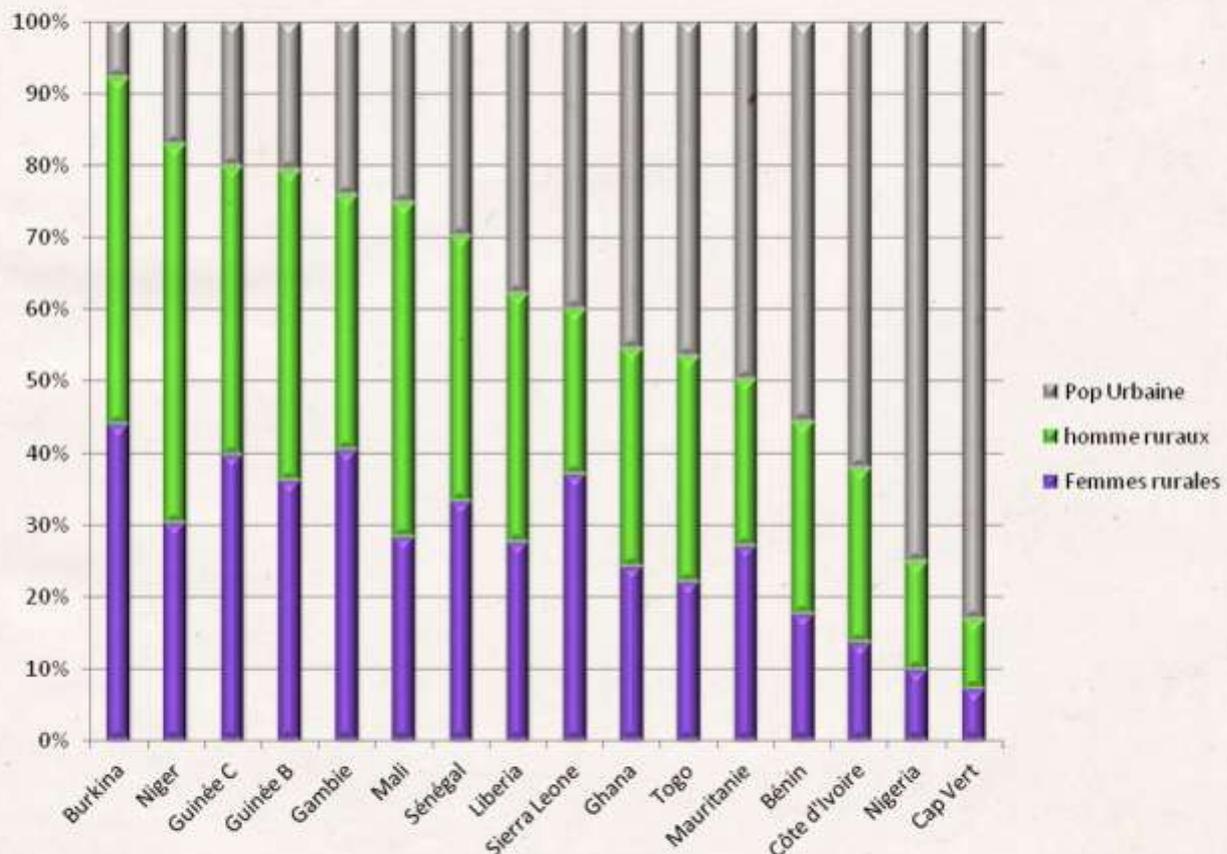
REALITE N° 3 : LES FEMMES AGRICULTRICES CONTRIBUENT À LA PRODUCTION DE 80% DES DENRÉES ALIMENTAIRES DE BASE¹¹

Alors que la proportion des femmes vivant en milieu rural est inférieure à celles des hommes dans plusieurs pays africains (voir schéma ci-dessous)¹², elles contribuent à produire 80%¹³ des denrées alimentaires de base en Afrique Sub-Saharienne.

Ce chiffre avancé par la FAO en 2007 concerne tant les denrées utilisées pour la consommation alimentaire au sein du foyer que celles consacrées à la vente. Les données désagrégées par sexe sont souvent rares au niveau des pays africains, mais ces estimations confirment la place prépondérante des femmes dans un très grand nombre de filières, dans de multiples travaux agricoles et d'élevage en Afrique de l'Ouest.

Les travaux productifs effectués par les femmes sur l'ensemble d'une filière sont généralement plus nombreux que ceux effectués par les hommes¹⁴. Si généralement, le rôle des hommes est de labourer les terres, les femmes effectuent le reste du travail pour nombre de spéculations, tant au niveau de la production (semis, repiquage, récolte... comme pour le riz ou le maraîchage par exemple) qu'au niveau de la transformation, tout aussi pénible (tri, vannage, décorticage, pilage). Dans le domaine pastoral, les femmes occupent un rôle fondamental de transformation des produits laitiers consommés par la population.

Répartition de la population urbaine/rurale par sexe (2010)



Source : FAO Statistiques 2010

¹¹ Données de la FAO 2007 citées dans : Gender in Agriculture - Sourcebook - BM, FAO, IFAD - 2009, Page 523, Box 12.2

¹² La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, FAO, 2010 -11, Page 5

¹³ Données de la FAO 2007 citées dans : Gender in Agriculture - Sourcebook - BM, FAO, IFAD - 2009, Page 523, Box 12.2

¹⁴ <http://www.fao.org/focus/1/women/Sustin-f.htm>

L'importance des femmes dans la production agricole va encore s'accroître dans les années à venir avec la tendance actuelle qui voit les hommes s'orienter de plus en plus vers d'autres secteurs plus rémunérateurs et d'autres milieux (urbains, notamment).

INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES FEMMES AGRICULTRICES BÉNÉFICIERAIT A TOUS ET AUGMENTERAIT LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

La FAO estime que si les femmes bénéficiaient du même accès aux ressources productives que les hommes, elles pourraient augmenter les récoltes de leurs exploitations agricoles de 20 à 30%, permettant de sortir de la famine, 100 à 150 millions de personnes dans le monde !¹⁵

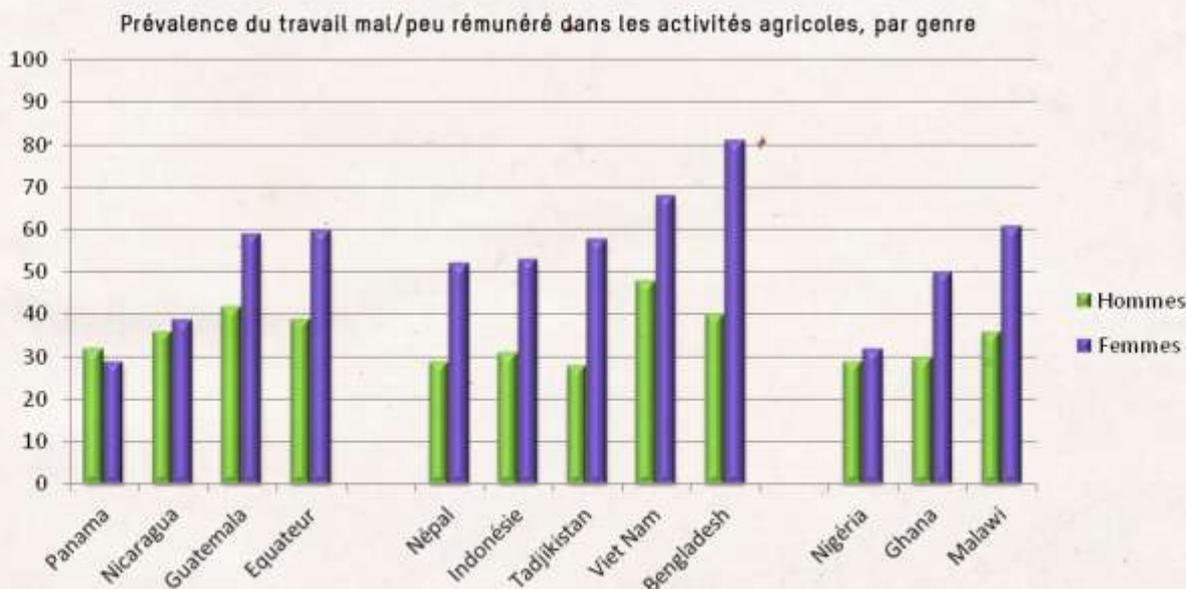


REALITE N° 4 : LES FEMMES AGRICULTRICES GAGNENT MOINS D'ARGENT QUE LES HOMMES AGRICULTEURS

Ce phénomène mondial qui ne concerne pas seulement le monde rural, prend des proportions plus importantes et induit des effets plus graves dans des pays dépendants fortement de l'agriculture. Sans surprise, la population féminine rurale y est particulièrement moins bien rémunérée : les femmes travaillant comme ouvrières agricoles sont payées en moyenne 25% de moins que les hommes, selon un rapport des Nations Unies¹⁶.

Au Ghana, les hommes gagnent 31% de plus que les femmes en milieu urbain et 58% de plus que les femmes en milieu rural¹⁷. Les femmes gèrent rarement les activités agricoles les plus lucratives. La segmentation du travail entre hommes et femmes se traduit souvent par un désavantage financier pour les femmes :

- Si le décorticage des céréales est manuel, ce sont les femmes qui le font (mortier et pilon) mais cela ne leur rapporte rien. Si l'opération est effectuée par un moulin, la charge de travail est certes allégée mais ce sont les hommes qui gèrent les machines.
- Si les femmes ont le plus souvent récolté et vendu directement le sel à des prix dérisoires (comme dans le cas du Saloum au Sénégal), ce sont les hommes qui se sont appropriés l'activité d'iodation et de revente du sel, à des prix bien plus intéressants, les femmes continuant leur travail pénible de production de base¹⁸.



Source : FAO Statistiques 2010

INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES FEMMES AGRICULTRICES BÉNÉFICIERAIT A TOUS ET AUGMENTERAIT LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

En Côte d'Ivoire, il faudrait une augmentation du revenu des hommes de 110 US\$ pour enregistrer les mêmes améliorations de la santé et de la nutrition des enfants qui seraient obtenues par les femmes avec une augmentation de seulement 10 US\$ de leur revenu¹⁹.

¹⁶ Les femmes rurales et les objectifs du millénaire pour le développement, rapport inter-institutions, 2011

¹⁷ La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, FAO 2010-2011, Page 20

¹⁸ PAM Programme iodation du sel dans le Saloum - 2009

¹⁹ Gender in Agriculture - Sourcebook - BM, FAO, IFAD - 2009 - Executive Summary page 2

REALITE N°5 – LES RAPPORTS SUR L'AGRICULTURE NE PRENNENT PAS SUFFISAMMENT EN COMPTE LE RÔLE DES FEMMES

La forte implication des femmes dans l'agriculture contraste avec leur « invisibilité » dans ce secteur. Les statistiques de la FAO montrent que le secteur est une source importante d'emplois pour les femmes qui représentent ainsi une part élevée de main-d'œuvre agricole.

Les femmes représentent, en moyenne, 43% de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement; cette proportion est de 50% en Afrique subsaharienne²⁰. Cependant, ces statistiques sous-estiment la contribution des femmes aux travaux agricoles, car les femmes se déclarent moins aisément comme employées du secteur agricole alors qu'elles y travaillent souvent plus d'heures que les hommes. La valeur du travail des femmes est souvent sous-estimée par les statistiques officielles en raison de la classification des travaux agricoles qui tend à en exclure la contribution des femmes. En effet, nombre des activités menées par les femmes sont assimilées à de la « main d'œuvre non spécialisée » et ne sont pas classées dans la catégorie « emploi actif sur le plan économique » dans les comptes nationaux.



Dans le secteur agricole, les femmes travaillent comme agricultrices indépendantes, comme travailleuses non rémunérées dans les exploitations familiales et comme travailleuses, rétribuées ou non, dans d'autres exploitations ou entreprises agricoles. Elles participent à la culture des champs comme à l'élevage, dans le cadre d'une agriculture de subsistance ou d'une agriculture commerciale. Elles produisent des cultures vivrières comme des cultures de rente, elles gèrent des opérations agricoles mixtes, englobant souvent l'agriculture, l'élevage et la pisciculture.

INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES FEMMES AGRICULTRICES BÉNÉFICIERAIT A TOUS ET AUGMENTERAIT LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Pour une plus grande visibilité de l'apport des femmes dans la production agricole ouest-africaine, les agences de développement international, les instances régionales et les gouvernements nationaux devraient s'assurer de collecter et analyser des données désagrégées par sexe et âge sur la sécurité alimentaire et la nutrition ; en faire une base actualisée, accessible et comparable et promouvoir des analyses sensibles au genre sur ces questions²¹. Au niveau de la méthodologie des enquêtes statistiques menées sur l'agriculture, il s'agira de revoir le découpage et la définition des catégories de travaux agricoles afin d'éviter qu'une partie du travail agricole demeure invisible.

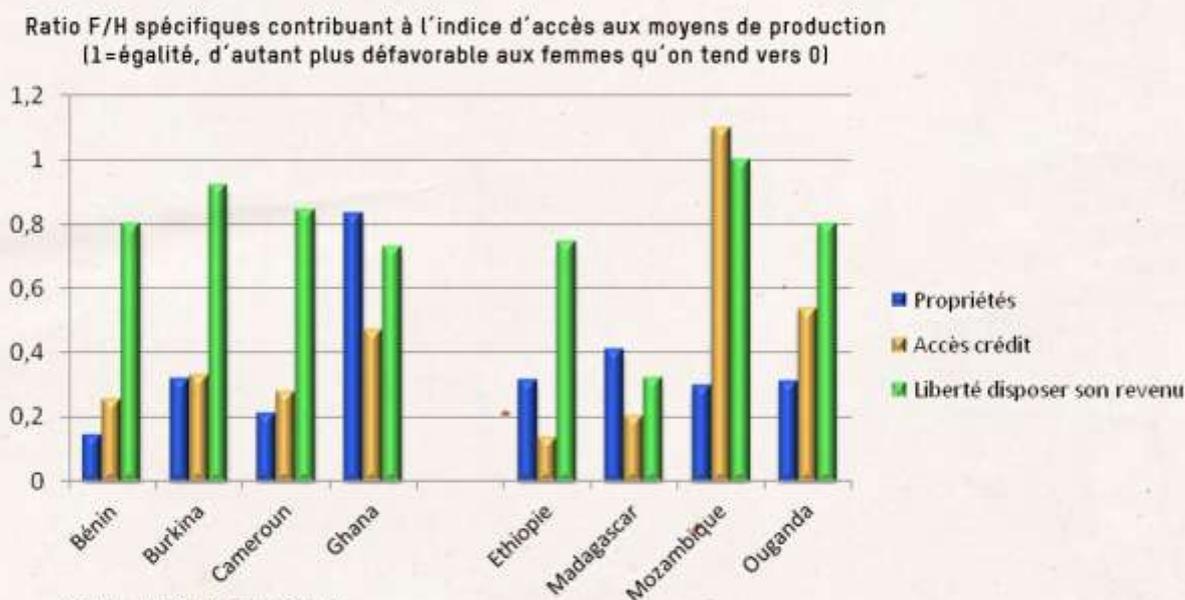
²⁰ La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, FAO 2010-2011, Page 22

²¹ What works for women : Proven approaches for empowering women smallholders and achieving food security, Action Aid International - Care International UK - Christian Aid - Concern Worldwide UK - Find your feet - Oxfam GB - Practical Action - Save the children UK - Self help Africa, Mars 2012, Page 17

REALITE N° 6 : LES FEMMES AGRICULTRICES NE REPRÉSENTENT QUE 8% DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS ET ACCÈDENT À SEULEMENT 10% DU CRÉDIT DISPONIBLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'accès aux moyens de production est décliné ici selon 3 catégories :

- L'accès à la propriété de parcelles, de maisons ou de terres en zone urbaine ou rurale
- L'accès au crédit
- La liberté de disposer de son propre revenu



Source : FAO Statistiques 2010

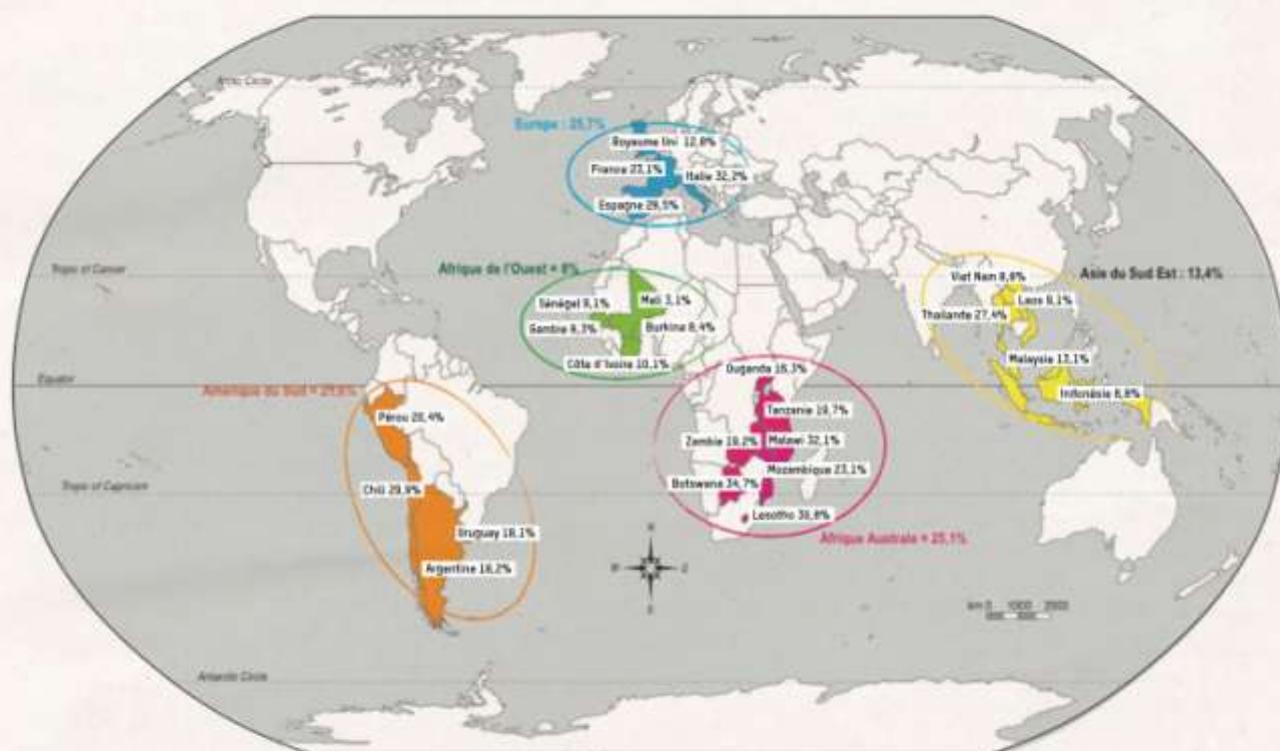
Comme le montre le schéma ci-dessus, à l'exception du Mozambique où femmes et hommes sont à égalité en matière d'accès au crédit et de droit de disposer librement de leur revenu, aucun des pays africains mentionnés n'offre un accès égal des femmes et des hommes au crédit, à la propriété et à la liberté de disposer de son revenu. En Afrique de l'Ouest, c'est au Ghana que les femmes sont les plus proches de l'égalité avec les hommes dans l'accès à la terre et au Burkina Faso qu'elles disposent le plus librement de leur revenu.

Pour les pays africains où les informations sont disponibles, seuls 10% des crédits agricoles sont octroyés aux femmes, principalement du fait de la législation nationale et la loi coutumière qui ne leur permettent pas de partager des droits de propriété foncière avec leurs maris ou parce que les femmes chefs de famille sont exclues des systèmes de tenure, ne pouvant pas fournir les garanties exigées par les institutions de crédit.²²

Pourtant, les expériences en matière d'accès au crédit en Afrique de l'Ouest montrent que les taux de remboursement sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes, ce qui permet de stabiliser et développer les activités génératrices de revenu.

En matière de propriété foncière, l'Afrique de l'Ouest constitue la zone la plus défavorable aux femmes dans le monde (8% de propriétaires en moyenne), l'Afrique de l'Est faisant par contre jeu égal avec l'Europe au niveau des meilleurs scores (25 et 26%) comme le montre la Carte d'accès des femmes à la terre ci-dessous.

**Pourcentage de femmes propriétaires foncières en milieu rural par zone géographique.
Données moyennes et pour quelques pays**



INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES FEMMES AGRICULTRICES BÉNÉFICIERAIT A TOUS ET AUGMENTERAIT LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Selon des données du Ministère britannique du développement (DFID) de 2007 citées par la FAO, la production agricole en Afrique Sub-saharienne pourrait augmenter de jusqu'à 20% si les femmes avaient un accès aux ressources comme la terre, les semences et les engrais égal aux hommes²³

Au Burkina Faso, au Kenya, en Tanzanie et en Zambie, avec les mêmes dotations en terre, en main-d'œuvre et en capital (engrais) que les hommes, la production des femmes pourrait augmenter de 10 à 20%²⁴

²³ Gender in Agriculture – Sourcebook – BM, FAO, IFAD – 2009, p.522

²⁴ Gender in Agriculture – Sourcebook – BM, FAO, IFAD – 2009 - Executive Summary page 2

REALITE N° 7 : LES FEMMES AGRICULTRICES SONT PLUS VULNÉRABLES FACE AUX CRISES ALIMENTAIRES ET FINANCIÈRES

Pour les femmes agricultrices, la situation d'insécurité alimentaire et financière est aggravée par un manque d'actifs et de terres arables, ainsi que par la difficulté d'accéder aux moyens de production et à leur contrôle.

D'après de nouvelles estimations de la Banque mondiale,²⁵ les femmes et les filles des familles pauvres de 33 pays en développement sont particulièrement vulnérables aux effets des crises économique et alimentaire mondiales.

Les crises financières et alimentaires ont pour conséquence d'annihiler les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes, d'accroître la pauvreté et de compromettre les chances de développement à venir, en particulier dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Les conséquences psychologiques de la prise en charge d'une famille pendant les pénuries de vivres sont importantes. Les relations conjugales et parentales en souffrent, le stress du surendettement augmente, la vie et la cohésion sociales en sont négativement affectées.

En période de crise, la consommation s'oriente généralement vers des produits bon marché et des préparations à domicile, on passe du riz et du maïs à des produits comme le mil et le manioc. Ces mutations alimentaires augmentent le temps consacré à la préparation, privant les femmes du temps nécessaire à leurs activités de production, à l'encadrement des enfants, l'éducation, aux loisirs et au repos.

L'éducation et la santé des femmes et des filles sont le plus souvent considérées comme un luxe superflu et sont éliminées, en premier, du budget familial. Cela signifie que la hausse des prix alimentaires peut anéantir les progrès accomplis en faveur de l'autonomisation de la femme²⁶



²⁵ Communiqué de presse de la banque mondiale No : 2009/245/PREM. Chiffres tirés du rapport de l'IDA et la parité des sexes : vers une plus grande égalité

²⁶ Extraits de Women rights survival kit for GROW, Oxfam, Juin 2011, pages 20-21

INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES FEMMES AGRICULTRICES BÉNÉFICIERAIT A TOUS ET AUGMENTERAIT LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

La recherche en Afrique, en Asie et en Amérique latine a montré que les améliorations dans la sécurité alimentaire et la nutrition de la famille dépendent de l'accès des femmes aux revenus. En effet, les femmes tendent à dépenser un pourcentage de leur revenu beaucoup plus élevé que les hommes pour l'alimentation du ménage²⁷.

Les femmes ré-investissent jusqu'à 90% de leurs revenus dans les soins aux enfants et le bon fonctionnement de leur ménage tandis que ce pourcentage ne dépasse pas 30-40% pour les hommes selon un rapport du Worldwatch Institute²⁸.

En Côte d'Ivoire, il faudrait une augmentation du revenu des hommes de 110 US\$ pour enregistrer les mêmes améliorations de la santé et de la nutrition des enfants qui seraient obtenues par les femmes avec une augmentation de seulement 10 US\$ de leur revenu²⁹.



²⁷ <http://www.fao.org/focus/1/women/Sustin-f.htm>

²⁸ Calvert Foundation, "Women Investing in Women Initiative," at calvertfoundation.org/the-economic-power-of-women in : Investing in women farmers, Danielle Nierenberg and Seyyada A. Burney, Worldwatch Institute, Juillet 2012

²⁹ Gender in Agriculture - Sourcebook - BM, FAO, IFAD - 2009

REALITE N° 8 : LES FEMMES AGRICULTRICES SONT PLUS VULNÉRABLES AUX CHOCS DUS AUX CATASTROPHES ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans tous les programmes d'urgence ou de reconstruction, les femmes rurales et leurs enfants sont identifiés comme étant les populations les plus vulnérables et nécessitant une aide spécifique, tant d'un point de vue quantitatif (apport d'argent, de vivres, de matériel) que qualitatif (appui nutritionnel).

Les femmes rurales tirent une large partie³⁰ de leurs revenus de l'écosystème (forêts, pâturages, rivières, océan qui fournissent des ressources telles que du bois de chauffage, du poisson, des plantes médicinales etc.) et de l'agriculture à petite échelle. Cette dépendance à l'environnement les rend ainsi particulièrement vulnérables à sa dégradation et aux catastrophes naturelles causées par les changements climatiques (l'augmentation des tornades, des sécheresses, de l'érosion et des inondations entre autres). Des activités telles que la collecte d'eau vont devenir de plus en plus pénibles avec le réchauffement climatique. Plus de régions connaîtront des pénuries d'eau et les pluies deviendront de plus en plus irrégulières, sans compter la fonte des glaciers et l'élévation du niveau de la mer. Les populations vivant jusqu'à 60 km des côtes - un tiers de la population mondiale - seront particulièrement touchées, car elles seront confrontées à la salinité accrue des sources côtières d'eau potable³¹.



L'augmentation du nombre d'inondations ou de sécheresses liées au réchauffement climatique fera croître le risque de pénuries de bois de chauffage ou d'autres agrocarburants - ce qui s'ajoutera à la charge de travail des femmes pour collecter ces combustibles. Actuellement, 2.4 milliards de personnes dépendent de la biomasse pour la cuisson et le chauffage³².

INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES FEMMES AGRICULTRICES BÉNÉFICIERAIT A TOUS ET AUGMENTERAIT LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Les gouvernements et bailleurs doivent s'assurer que les politiques et programmes de réduction des risques de catastrophe traitent à tous les niveaux des vulnérabilités qui sont spécifiques aux femmes et aux hommes (en particulier dans les communautés les plus marginalisées et vulnérables). Au niveau communautaire, des structures et des mécanismes pour la réduction des risques de catastrophe, tels que la préparation aux catastrophes, la diversification des cultures et la préservation de la biodiversité devraient être dotés de ressources adéquates et offrir des opportunités équivalentes aux femmes et, aux hommes de contribuer à la prise de décision, à la planification et à la mise en œuvre dans les phases de préparation, d'atténuation et de réaction aux catastrophes³³.

³⁰ La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, FAO 2010-2011, Page 392

³¹ The Lancet and University College of London Institute for Global Health Commission, Managing the Health Effects of Climate Change (2009); International Institute for Environment and Development, Climate Change: Study Maps Those at Greatest Risk From Cyclones and Rising Seas (2007); and IPCC, Climate Change and Water: IPCC Technical Paper VI (2008).

³² The Lancet and University College of London Institute for Global Health Commission, Managing the Health Effects of Climate Change (2009)

³³ What works for women: Proven approaches for empowering women smallholders and achieving food security, Action Aid International - Care International UK - Christian Aid - Concern Worldwide UK - Find your feet - Oxfam GB - Practical Action - Save the children UK - Self help Africa, Mars 2012, Page 16

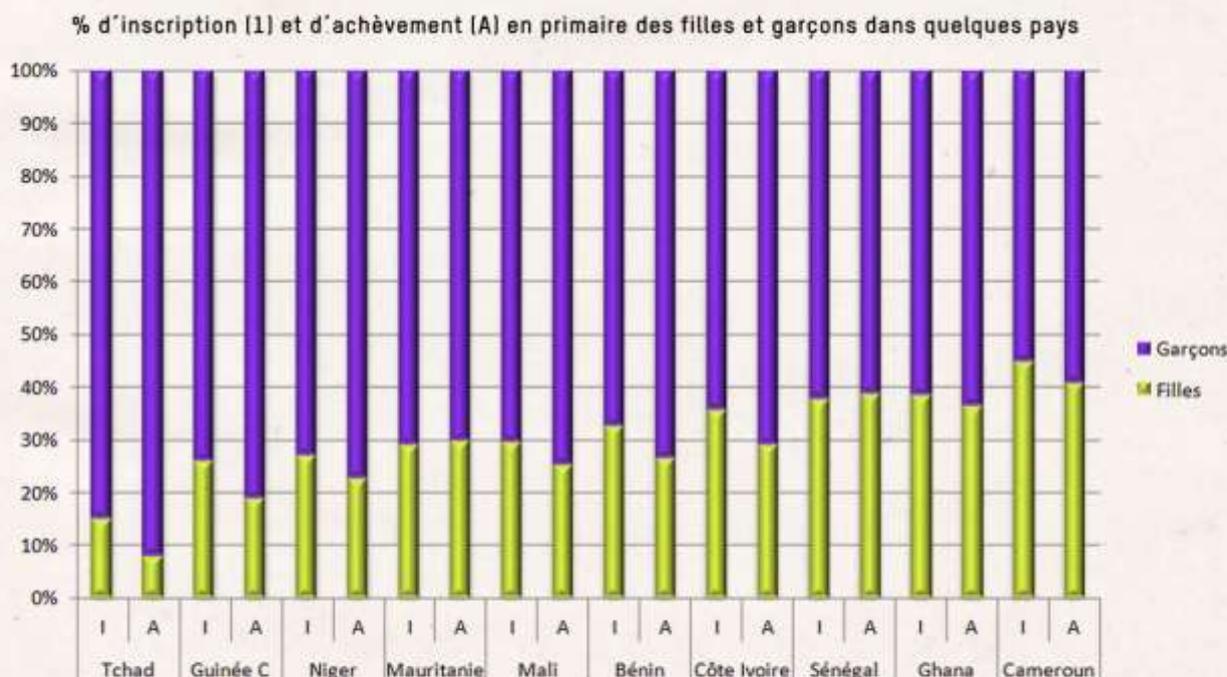
REALITE N°9 : LES FEMMES AGRICULTRICES SONT DÉSAVANTAGÉES PAR LEUR FAIBLE NIVEAU D'ÉDUCATION OU D'ALPHABÉTISATION

La difficulté à trouver des statistiques désagrégées par sexe au sujet des populations inscrites dans des formations agricoles ou bénéficiant de services de vulgarisation³⁴ ne permet pas de fournir une vision d'ensemble chiffrée de l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes qui bénéficient de telles formations (initiales ou continues) en Afrique de l'Ouest.

Dans le monde, les chiffres disponibles montrent que seuls 5% des services de vulgarisation visent les femmes rurales et seulement 15% des vulgarisateurs sont de sexe féminin. En outre, la plupart des services de vulgarisation portent davantage sur la production de cultures de rapport que sur les cultures vivrières et de subsistance qui sont le principal souci des agricultrices et la clé de la sécurité alimentaire.³⁵

Pour pallier à ce déficit, nous analysons ici les chiffres liés à l'éducation et l'alphabétisation en Afrique de l'Ouest puisque plus une personne est éduquée et alphabétisée, plus elle a de chance d'être informée sur les évolutions du marché agricole, sur les dynamiques économiques et les bonnes règles de gestion et donc d'exercer une activité rentable et compétitive. De plus, l'accès à l'éducation et à l'alphabétisation permet d'appréhender la loi, de faire valoir ses droits, et de comprendre le fonctionnement de diverses institutions (notamment de crédit, d'assurance, etc).

Le graphique suivant montre qu'en Afrique de l'Ouest, non seulement les filles sont moins scolarisées en cycle primaire que les garçons, mais même lorsque les filles sont scolarisées, elles sont bien moins nombreuses que les garçons à achever le cycle primaire. Les raisons sont variées : surcharge de travaux domestiques, mariage précoce ou forcé, grossesses précoces, ménages défavorisés privilégiant les garçons s'ils ne peuvent assumer les frais de scolarité de tous leurs enfants.



Source : FAO Statistiques 2010

³⁴ La vulgarisation est un système d'éducation non conventionnel qui permet aux paysans d'adopter des comportements positifs à l'égard d'innovations techniques, économiques et sociales. La vulgarisation rurale porte habituellement sur quatre domaines techniques de production, gestion des exploitations, domaines socioéconomiques, domaine institutionnel. <http://www.fao.org/docrep/009/j2623f/j2623f08.htm#1.15>

³⁵ Genre et sécurité alimentaire: les inégalités face à la faim, Genre en Action, Bulletin n.7, Juillet 2008, Page 4

En conséquence, les femmes continuent d'être défavorisées dans la vie professionnelle. Elles sont moins bien formées (sur le plan technique et en gestion) et l'accès aux formations leur est limité pour trois raisons majeures :

- Elles sont moins bien instruites et alphabétisées que les hommes ;
- Elles ont moins de temps à consacrer aux études et à la formation continue étant donnée leur triple charge de travail (domestique, productif et communautaire) ;
- Elles souffrent d'une considération masculine souvent pénalisante, une forte proportion d'hommes considérant non seulement que la répartition des charges de travail est un fait social inamovible (ils n'envisagent pas de suppléer leur(s) femme(s) dans certains travaux, notamment domestiques, afin de leur libérer du temps d'études) mais aussi qu'une femme instruite devient une interlocutrice peu habituelle dans le schéma social traditionnel, rendant certains échanges plus difficiles.

INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES FEMMES AGRICULTRICES BÉNÉFICIERAIT A TOUS ET AUGMENTERAIT LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

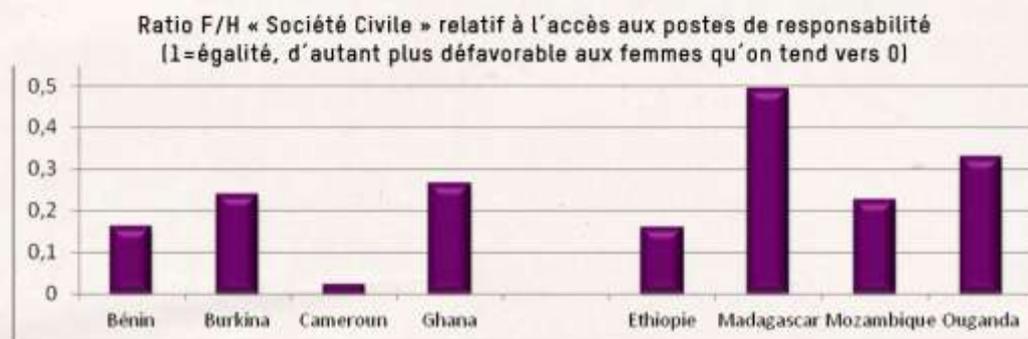
Outre le plaidoyer et la sensibilisation à la base qu'il faut soutenir pour garantir un accès et un maintien égal des filles et des garçons dans le système d'éducation formel, il faut renforcer l'accès des femmes aux services d'alphabétisation et ouvrir un dialogue avec les hommes pour souligner les avantages que l'alphabétisation des femmes entraîne au niveau du foyer et de la communauté.

Il faudrait également réviser les méthodes de vulgarisation afin de les rendre sensibles à l'approche genre, par exemple : en augmentant le nombre d'agents de vulgarisation féminins, en créant des parcelles de démonstration accessibles, en créant des centres de formation agricole pro-femmes dans les villages, en favorisant les échanges entre pairs et en mettant en place des mécanismes de suivi-évaluation sensibles au genre pour améliorer la prestation des services de vulgarisation. Compte tenu de leurs nombreuses responsabilités, les femmes peuvent ne pas avoir le temps d'accéder à ces services de vulgarisation dans leur forme actuelle, donc ceux-ci devraient s'adapter aux horaires et aux besoins des femmes³⁶.

³⁶ What works for women : Proven approaches for empowering women smallholders and achieving food security , Action Aid International – Care International UK – Christian Aid – Concern Worldwide UK – Find your feet – Oxfam GB – Practical Action – Save the children UK – Self help Africa, Mars 2012, Page 15

REALITE N° 10 : LES FEMMES AGRICULTRICES OCCUPENT MOINS D'UN QUART DES POSTES À RESPONSABILITÉ DANS LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Bien qu'elles soient aujourd'hui plus impliquées qu'auparavant dans les organisations de la société civile, et parfois même majoritaires au niveau de la base, les femmes sont encore peu présentes dans leurs instances dirigeantes³⁷.



Source : FAO Statistiques 2010

Le constat est sans appel : les quelques pays où les données sont disponibles montrent qu'au mieux (à Madagascar), il y a deux fois moins de femmes que d'hommes en position de responsabilité dans la société civile. En Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina, Ghana), on ne dépasse pas un quart de femmes en position de responsabilité.

La dimension culturelle est souvent évoquée pour expliquer le peu de place accordée aux femmes dans les instances de pouvoir, les hommes acceptant mal l'émancipation des femmes. À cela s'ajoutent l'accès insuffisant des femmes à l'éducation et le taux important d'analphabétisme parmi elles qui constituent également un frein important à leur prise de responsabilités dans les organisations paysannes notamment.

Cela traduit aussi indirectement les différences d'accès aux formations (initiales ou continues) qui permettent ensuite d'obtenir des fonctions importantes dans certaines catégories.

INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES FEMMES AGRICULTRICES BÉNÉFICIERAIT A TOUS ET AUGMENTERAIT LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Accroître le nombre de femmes agricultrices à des postes de responsabilité dans les organisations de la société civile passe par plusieurs stratégies, comme par exemple : renforcer les capacités des femmes agricultrices leaders par des formations complémentaires, ou encore sensibiliser les membres des conseils d'administration de ces organisations à la plus-value d'une représentation féminine.

Les gouvernements aussi peuvent jouer un rôle en impliquant davantage les femmes dans les processus de décision politique et de planification à tous les niveaux, par exemple: en établissant des quotas et des cibles pour les femmes dans les postes de décision, en légiférant pour supprimer les obstacles à leur participation, et en encourageant la mise en place de structures collectives efficaces qui soient sensibles au genre³⁸

³⁷ Quelle place pour les femmes dans le Leadership des OP? Inter-réseaux, bulletin d'informations avril-juin 2010.

³⁸ What works for women : Proven approaches for empowering women smallholders and achieving food security , Action Aid International - Care International UK - Christian Aid - Concern Worldwide UK - Find your feet - Oxfam GB - Practical Action - Save the children UK - Self help Africa, Mars 2012, Page 16

CONCLUSION

La pauvreté rurale est profondément enracinée dans le déséquilibre qui existe entre ce que les femmes font et ce qu'elles possèdent.

Selon l'Indice des Inégalités de Genre (IIG), mis au point par le PNUD, l'Afrique de l'Ouest est la région au monde où les inégalités entre les hommes et les femmes sont les plus importantes, que ce soit sur le plan de l'accès à l'éducation, à la santé, à la politique ou à des emplois rémunérateurs dans le secteur formel³⁹.

ZONE	INDICE MOYEN
Afrique de l'Ouest	0,64
Afrique de l'Est	0,57
Asie du Sud Est	0,40
Amérique du Sud	0,38
Europe	0,14

Source : Rapport sur les Femmes en Afrique (PNUD 2009)

Dans le monde agricole, ces inégalités sont vécues au quotidien et freinent le potentiel économique des femmes de même que leur épanouissement personnel, en plus de limiter la productivité des exploitations familiales et le bien être des communautés. L'Afrique de l'Ouest est riche d'un potentiel agricole énorme, de par le climat et la qualité des sols, mais aussi de par le savoir-faire et le dynamisme des hommes et des femmes qui travaillent cette terre et y élèvent des animaux.

Il s'agit de donner aux femmes les mêmes opportunités que l'on donne aux hommes : avoir un accès sécurisé aux terres qu'elles exploitent, accéder au crédit pour élever des animaux plus nombreux, accéder aux formations techniques leur permettant d'acquérir de nouvelles connaissances et de produire davantage, prendre la parole dans les instances de prises de décisions relatives à la politique agricole nationale et régionale pour partager leur vision.

Il s'agit également de permettre aux femmes agricultrices de jouir de tous les droits humains fondamentaux au même titre que les hommes agriculteurs et de n'être l'objet d'aucune discrimination ou violation basées sur le sexe. Autant de changements nécessaires pour qu'ensemble, hommes ET femmes contribuent au développement de l'agriculture familiale et fassent vivre leur famille dans une Afrique où règne la sécurité alimentaire.



**DROITS ÉGAUX =
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

REFERENCES

- **Action Aid International, Care International UK, Christian Aid, Concern Worldwide UK, Find your feet, Oxfam GB, Practical Action, Save the children UK, Self help Africa** (Mars 2012) « What works for women : Proven approaches for empowering women smallholders and achieving food security », Londres
- **Banque Mondiale** (2008) « L'agriculture au service du développement »
- **Banque Mondiale, FAO, IFAD** (2009) « Gender in Agriculture – Sourcebook », Washington, DC, The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank
- **Danielle Nierenberg and Seyyada A. Burney** (Juillet 2012) « Investing in women farmers », World-watch Institute, <http://www.worldwatch.org/investments-women-farmers-still-too-low> (dernier accès 27 septembre 2012)
- **Enda, FAO, CRDI, RECIF, DIMITRA** (2008) « L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest, Cas du Sénégal et du Burkina »
- **FAO, IFAD, OIT** (2010) « Gender Dimensions of Agricultural and rural employment »
- **FAO** (2005) « Agriculture Censuses & Gender – Lessons learned in Africa », Rome
- **FAO** (2011) « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011, Les femmes dans l'agriculture : Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement », Rome, FAO
- **Genre en Action** (Juillet 2008) « Bulletin numéro 7 - Genre et sécurité alimentaire: les inégalités face à la faim »
- **ICRW** (2008) « Women, Food Security and Agriculture in a Global Marketplace »
- **Oxfam** (Juin 2011) « Women rights survival kit for GROW »

Sites internet

- Fao.org
- Banquemonde.org
- Ocde.org
- Unwomen.org
- Moibrahimfoundation.org



LES MEMBRES DE LA CAMPAGNE CULTIVONS EN AFRIQUE DE L'OUEST :

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui travaillent ensemble dans 92 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice. Oxfam est présent et actif dans l'ensemble des pays les plus touchés de la région et a également lancé de nouveaux programmes axés sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, l'accès à l'eau potable ainsi que les bonnes pratiques en matière d'hygiène pour satisfaire les besoins immédiats et renforcer la résilience. En 2012, Oxfam ambitionne d'atteindre plus de 1,2 millions de personnes à travers des programmes d'assistance humanitaires. www.oxfam.org/fr

ROPPA

Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest a formellement été fondé en juillet 2000 à Cotonou. Actuellement il regroupe 13 organisations paysannes nationales membres et des organisations paysannes membres associées (Cap-Vert, Nigéria). Acteur stratégique sur les questions de souveraineté alimentaire, le ROPPA s'est senti très tôt interpellé par les premiers indices d'une crise alimentaire en Afrique de l'Ouest. Cet engagement s'est illustré par des efforts en matière de veille, d'interpellation des décideurs et de participation à la réflexion prospective avec les partenaires régionaux sur la recherche d'outils de gestion durable d'une crise aux allures structurelles et aux implications multiformes et multisectorielles. www.roppa.info

RÉSEAU BILLITAL MAROUBÉ

Le Réseau Bilital Maroubé (RBM) regroupe des associations des Pasteurs et d'Éleveurs de 7 pays d'Afrique de l'Ouest. Il joue un rôle de veille sur la situation des pasteurs dans la zone affectée par la crise. En 2010, ce réseau avait conduit une étude qui mettait en exergue les défaillances des dispositifs publics et des partenaires à apporter des réponses appropriées avec les stratégies propres aux communautés de pasteurs. En octobre 2011, le RBM a attiré l'attention des gouvernants et des partenaires au développement de l'imminence d'une crise alimentaire et pastorale au Sahel. www.maroube.org

APESS

Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane, regroupe des éleveurs de 9 pays de l'Afrique de l'Ouest et 3 pays de l'Afrique centrale dont le Tchad. L'APESS travaille dans le cadre de la modernisation de l'exploitation familiale permettant aux éleveurs de mieux assurer la sécurité alimentaire de leurs familles et d'accroître leurs revenus. L'APESS a été créée en 1989 au Burkina Faso et son action touche aujourd'hui plus de 75 000 familles. L'APESS a conduit une étude en 2010 au Tchad, au Nigeria et au Cameroun sur la stratégie développée par les agro-éleveurs pour la couverture des besoins alimentaires de leurs familles. Elle a montré que l'intégration élevage-agriculture permet de mieux assurer cette sécurité alimentaire. www.apessafrique.org

WILDAF

Women in Law and Development in Africa/Femmes, Droit et Développement en Afrique (WILDAF/FeDDAF) - Afrique de l'Ouest fait partie d'un vaste réseau panafricain d'organisations non gouvernementales de droits des femmes et d'individus créé en 1990 dont le siège est à Hararé au Zimbabwe. Il est dédié à promouvoir et à renforcer les stratégies qui lient le droit au développement afin d'accroître la participation et l'influence des femmes à tous les niveaux pour l'émergence d'une culture d'exercice et de respect des droits des femmes en Afrique. www.wildaf-ao.org

IPAR

Créée en 2004 et reconnue en 2008, l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) est un Think Tank (laboratoire d'idées). Elle est aussi un espace de réflexion, de dialogue et de proposition pour des politiques agricoles et rurales concertées au Sénégal et dans la région ouest-africaine. Les missions de l'IPAR s'articulent autour de trois axes majeurs : la recherche, le renforcement de capacités et l'animation d'espaces d'échanges et de débats. Ces principales activités sont centrées sur des enjeux actuels de l'agriculture : (i) la démographie, l'emploi et les migrations ; (ii) les politiques publiques ; (iii) les performances et la productivité des exploitations familiales ; (iv) le foncier et la gestion des ressources naturelles ; (v) la veille stratégique et prospective. www.ipar.sn

POSCAO

La Plateforme des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest sur l'Accord de Cotonou (POSCAO) est un réseau d'OSC créé suite à la renégociation des accords de Lomé IV bis et de Cotonou, pour suivre la coopération UE-ACP. Il est constitué d'une dizaine de plateformes et de coalitions nationales qui sont ses points focaux dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Le réseau s'est spécialisé sur les thématiques liées aux politiques et négociations commerciales, au commerce intra-régional en Afrique de l'Ouest, au suivi de la cohérence entre les politiques régionales de développement, le programme communautaire de développement, etc. Sa coordination est assurée par ENDA CACID. www.endacacid.org